

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Détail des critères de qualification :

DAMES	14-15 ans	ÉPREUVES	MESSIEURS	15-16 ans
Classement	Tps limites		Tps limites	Classement
40	0:28,14	50 NL	0:25,27	40
50	1:01,16	100 NL	0:54,95	50
50	2:13,34	200 NL	2:00,30	50
40	4:40,50	400 NL	4:14,32	40
40	9:43,02	800 NL	8:46,49	30
30	18:35,81	1 500 NL	16:59,92	40
40	0:32,13	50 Dos	0:28,92	40
50	1:09,89	100 Dos	1:02,78	50
40	2:30,31	200 Dos	2:15,61	40
40	0:35,76	50 Bra	0:31,96	40
50	1:18,70	100 Bra	1:11,07	50
40	2:49,05	200 Bra	2:34,11	40
40	0:30,01	50 Pap	0:26,86	40
50	1:08,40	100 Pap	1:00,25	50
40	2:34,48	200 Pap	2:17,68	40
40	2:31,87	200 4n	2:16,60	40
30	5:23,17	400 4n	4:50,68	30

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS NON LICENCIÉS À LA FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager à ce championnat que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la grille du collectif national.

La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@ffnatation.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat et doivent être validés (édition du ou des bordereaux financiers).

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la Natation Course inclus dans ce document.

Classement national des clubs "Trophée Élite des clubs"

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts ; 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 11^e : 31 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses